

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -04 - 09

Séance du 11 avril 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

L'an deux mille dix-sept, le onze avril,

Représentés : 6

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE,
Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN
DA

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

**AFFECTATION DES
RESULTATS**

EXERCICE 2016

COMMUNE

Etaient représentés :
Adjoint : Madame GOHARD (procuration à Madame Pascale
GUIROU-NOUYRIGAT).

Conseillers Municipaux : Madame Angèle BERTOIA (procuration à
Madame Marguerite TROGNO), Madame Stéphanie LEITE
(procuration à Madame Elisabeth LALESART) Madame Marie-
Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Jean-
Michel VALENTIN), Madame Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Patrice CATTUI
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)

Etait absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20170411-DEL20170409-DE
Date de télétransmission : 18/04/2017
Date de réception préfecture : 18/04/2017

Vu l'Instruction Comptable M 14 à laquelle sont soumises les Communes,

Vu le Budget de la Commune, exercice 2017,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 3 avril 2017,

Après avoir entendu le Compte Administratif- exercice 2016- en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2016,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 6 460 715,25 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Résultat de la section de fonctionnement	6 460 715,25
Affectation	
Section de Fonctionnement	
002 Résultat de fonctionnement reporté	3 645 609,28
Section d'Investissement	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	2 815 105,97

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

30 Voix POUR

2 CONTRE

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Alain PATOUILLARD)

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement - Commune – exercice 2016 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY